

**VoxOffice lance la première solution
de transcription de tout document dicté
accessible sans abonnement et sans matériel dédié.**



Offre de lancement : 1 heure de transcription gratuite !

VoxOffice réceptionne sur son site, 24h/24 et 7 jours/7, tout type de documents et gère leur transcription par des secrétaires spécialisées.

Ce service s'adresse principalement aux professionnels du monde juridique et médical, utilisateurs historiques de la transcription et, par extension, à tout professionnel dont l'activité quotidienne nécessite la rédaction et la diffusion rapide de nombreux documents.

Avocats, experts, huissiers, notaires, médecins, traducteurs, conseils indépendants, de nombreux professionnels ont des besoins de transcription importants. VoxOffice y répond facilement et rapidement, sans contraintes d'abonnement ou d'investissement matériel.

Le positionnement de VoxOffice est *unique* sur le marché de la transcription externalisée. En effet, VoxOffice repose sur un concept de « plateforme de travail collaboratif » totalement inédit. VoxOffice fédère ainsi en temps réel tous les intervenants de la chaîne de transcription : le professionnel qui dicte son document, son secrétariat interne, qui garde la maîtrise des flux de documents à transcrire, et les sociétés de transcription externalisée, dont VoxOffice est le prescripteur de référence.

La société a pour cela conclu des accords de partenariat avec les principaux acteurs du marché de la transcription externalisée, et avec un réseau français de secrétaires free-lance spécialisées.

Jean Michel Attia, Président de VoxOffice, précise : « *Notre expérience du marché de la transcription dans le domaine juridique nous a fait prendre conscience du besoin de service à valeur ajoutée exprimé dans un contexte de surcharge administrative permanente. Le concept même de VoxOffice est la réponse à une préoccupation majeure de ces professionnels : comment gagner du temps ? VoxOffice leur propose un service universel de transcription à la fois simple d'accès et d'utilisation... tout en garantissant le meilleur rapport qualité prix ! C'est pourquoi nous sommes certains que nos services vont rapidement faire partie des outils quotidiens de ces professions.* »

A court terme, VOXOFFICE a pour objectif de devenir la place de marché de référence de transcription externalisée, sur un marché potentiel représentant 1,6 MD€ par an en France.

Une réponse efficace aux besoins quotidiens

Les services proposés par VOXOFFICE répondent aux besoins clairement exprimés par les utilisateurs de services de transcription : **optimiser leur temps de travail**.

En externalisant une partie du travail de saisie habituellement effectué en interne, VoxOffice offre une solution efficace pour pallier l'absence de secrétariat, faire face à des surcroûts d'activité ou gérer des absences momentanées (congrés annuels, congrés maladie, jours de RTT...)

Revalorisation du poste de secrétariat

La fonction de secrétariat bénéficie d'une revalorisation certaine grâce à VoxOffice. Tout d'abord, la secrétaire reste maîtresse d'œuvre des travaux de transcription : c'est elle qui, recevant les documents à transcrire, décide de passer ou non par VoxOffice. Ensuite, en se dégageant des travaux de saisie, elle peut consacrer plus de temps à des tâches fondamentales : facturation, relance client, gestion analytique des coûts...

Un concept basé sur la simplicité d'utilisation et la sécurité

L'accès au service ne demande ni investissement informatique spécifique ni formation. L'émetteur du document utilise indifféremment :

- son téléphone (fixe ou mobile),
- son dictaphone (analogique ou numérique),
- son fax
- son logiciel de traitement de texte et de messagerie.

Dès réception du document, la plateforme VoxOffice le transfère au prestataire sélectionné en fonction du travail à effectuer. Le document est saisi et mis en forme selon les modèles du client et retourné par mail sous 48 heures maximum. Auparavant, il aura été contrôlé et sauvegardé par VoxOffice.

Les prestations de VoxOffice ont été élaborées selon des critères de sécurité et de confidentialité maximales, indispensables pour ce type de services.

Comment bénéficier des services VoxOffice ?

Les services de VoxOffice sont accessibles dès maintenant, par simple appel au 0811 657 676.

«VoxOffice pour tous» : 1 heure de transcription gratuite !

Le lancement de VoxOffice est accompagné d'une offre destinée à promouvoir très rapidement ses services : une heure de transcription gratuite est offerte à toutes les personnes en faisant la demande, sans aucun engagement. Il suffit pour cela d'appeler le 0811 657 676.

Le saviez-vous ?

-> Il faut 48 h à un utilisateur occasionnel de transcription externe pour trouver le bon prestataire.

-> Un libéral consacre 25% de son temps de travail à dicter ses documents

-> Une heure de dictée = 3 heures de traitement

Contact presse : Eliotrope

Estelle Bourreau/Gilles Lyonnet

T. 01 53 17 16 45 - Email bourreau@eliotrope.fr

www.eliotrope.fr

A propos de VoxOffice

Créée en janvier 2007, VoxOffice est spécialisée dans la transcription professionnelle multi-supports (dictaphone, téléphone, ordinateur). Basée à Marseille, la société emploie 10 personnes et s'appuie sur le savoir-faire de la société "**Le Son Magnétique**", qui est depuis 50 ans un acteur reconnu du marché de la dictée professionnelle en région PACA. C'est pourquoi VoxOffice a passé un accord de partenariat avec le leader mondial du matériel de dictée numérique, Philips Speech Processing.

PACK «VOXOFFICE FREE ACCESS »

Free Access « Premium - Qualité France »

- Pour une **transcription réalisée en France**.
- Tarif : 22 € HT l'heure de transcription ou 4,40 € HT la page.

Free Access « Standard »

- permet d'accéder à un service de transcription tout aussi performant à un coût inférieur : elle est bâtie sur une sous-traitance hors France.
- Tarif : 18 € HT l'heure de transcription ou 3,60 € HT la page

Free Access « Grand Dicteur »

- Pour les professionnels produisant une **grande quantité de documents**.
- Proposée au prix de base de 17 € H.T. l'heure ou 3,40 € H.T./page.
- Des abonnements forfaitaires mensuels permettent de bénéficier de tarifs dégressifs selon le nombre de pages transcrites par mois (de 20 à 60 pages) et la durée d'engagement choisie (3, 6, 12 mois).

PACK DICTEE NUMERIQUE "VOXOFFICE PRO"

Le Pack Dictée Numérique "VoxOffice Pro" est destiné aux utilisateurs souhaitant s'équiper d'un système de dictée numérique. Il comprend l'accès à FREE ACCESS et une configuration matérielle basée sur les produits de Philips Speech Processing :

- **1 poste de travail «Dicteur»**, avec au choix :
 - Pour les dicteurs «nomades», un enregistreur numérique PHILIPS,
 - Pour les dicteurs «sédentaires» : un micro USB PHILIPS.
- **1 poste de travail « Transcripteur »** pour la secrétaire, (si nécessaire) avec pédale de commande et écouteur PHILIPS.

L'offre comprend une garantie de 3 ans et l'accès au service client ainsi que l'installation matérielle et logicielle et une formation sur site (en option).

VoxOffice Pro est proposé au tarif de base de **38,69 € HT** par mois en location financière sur 36 mois **(avec formule d'essai gratuit du matériel sur 3 mois)**.